

# Edito

## *Un accord qui en appelle d'autres*

Par **Laurent Gérard**

**L'**accord noué cette semaine par les employeurs et les syndicats sur l'épineuse question du rendement garanti des pensions complémentaires est intéressant à plus d'un titre. D'abord, en lui-même. Parce qu'il va participer à garantir la soutenabilité d'un des trois piliers sur lesquels repose notre système de pensions. On peut certes regretter l'importance que l'on accorde à la capitalisation individuelle dans la confection des pensions, à côté d'une pension par répartition symbole d'une forme de solidarité entre les générations. On peut également déplorer la faiblesse des rendements qu'elle produit. Mais vu l'évolution de la pyramide des âges, l'apport des assurances-groupes est plus que jamais indispensable au financement de nos retraites.

Ensuite, parce que cet accord en appelle d'autres. En cette période chahutée, où s'opposent des employeurs soutenus par le gouvernement, d'un côté, et des syndicats poussés dans le dos par des dizaines de milliers de militants, de l'autre, il n'était pas évident, pour les interlocuteurs sociaux, d'accorder leurs violons. Forts de cette confiance quelque peu retrouvée, de ce compromis bouclé en guise de hors-d'œuvre que le gouvernement serait bien inspiré d'entériner, ils peuvent maintenant s'attaquer aux plats consistants que sont la pension pour les métiers pénibles; la loi sur la compétitivité des entreprises et l'évolution des salaires; le travail "faisable", etc. Parce que, en Belgique, un gouvernement seul ne peut mener des réformes. Il peut les susciter mais, pour les réaliser, il doit s'appuyer sur le savoir-faire des interlocuteurs sociaux... des deux bords.